

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Antoine GAY

« Péri tou stephanou »

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1916, tome 15, p. 65-72

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

« PERI TOU STEPHANOU »

Il y a un art de simplifier les questions qui les rend claires et lumineuses ; il y a un art de les simplifier qui les rend incomplètes et obscures. Simplifier pour obscurcir, ou du moins obscurcir en simplifiant est un procédé très employé dans les discussions.

Vous vous souvenez de la fameuse motion tendant à supprimer les notes aux catalogues de nos collègues, motion lancée par un groupe de nos honorables représentants dans une intention que la charité nous fait un devoir de supposer droite, mais pour des raisons que la raison ne peut s'empêcher de trouver naïves, — je dirais ridicules, si je ne craignais de manquer de respect à nos honorables représentants.

Donc, nos députés ont jugé bon de supprimer les notes et distinctions « afin d'éviter aux familles dont les fils ne sont pas des phénix, l'humiliation de voir leur nom sur la liste d'infamie. » Admirable délicatesse, et qu'on n'eût osé attendre de nos austères et graves législateurs ! Mesure touchante qui fait honneur au cœur de nos députés un peu plus encore qu'à leur raison !

Mais ces MM. sont-ils bien certains que la vie se montrera toujours aussi bienveillante qu'eux-mêmes envers les cancrenards qu'ils veulent épargner ? Ne savent-ils pas qu'un sot parfait finit toujours par percer dans la vie, même si son nom n'a été promulgué dans aucun catalogue ? Dieu merci, il n'est pas besoin de déclarations officielles pour constater que tel ou tel de nos chers concitoyens

n'a pas le génie d'un conseiller d'Etat. Nos législateurs ont-ils prévu une mesure pour empêcher qu'on ne fasse, un jour ou l'autre, sur leurs protégés, ces fâcheuses constatations, toujours fort peu intéressantes pour les intéressés ? Je veux bien croire qu'ils ne seraient pas longtemps en peine pour nous forger une loi protectrice de tous les sots qui courent par le monde, — on n'est jamais à court d'expédients dans notre modeste Palais-Bourbon — mais je craindrais fort que ces mesures n'eussent la même efficacité que la loi sur l'observation du repos dominical, avec laquelle on sait qu'il est des accommodements.

En présentant ainsi leur motion, nos législateurs donnèrent beau jeu à l'opposition, car comme raisonnement, on est bien forcé d'avouer, tout ministériel qu'on soit, que vraiment ça n'est pas très fort. On aurait dû se souvenir un peu mieux que « des journalistes, et même des députés, ne sont pas des raisons ».

Aussi la motion fut-elle, dès l'abord, copieusement arrosée d'ironie. On en usa, peut-être même en abusant un peu. L'ironie, après tout « n'est souvent qu'une forme de l'inintelligence », et si l'esprit est utile à tout, il ne suffit à rien, et ne dispense pas de tout raisonnement. On l'oublia un peu, dans les rangs de l'opposition, mais il faut avouer que les gens du « bloc » y prêtaient le flanc.

On ajoutait, il est vrai, en manière d'argument, qu'une sage pédagogie devait absolument tenir aux distinctions honorifiques, car une longue expérience démontre qu'elles sont un excellent moyen d'émulation.

Et cela, il serait difficile de le nier. C'est, ma foi ! merveille de voir des étudiants — et non des plus enfants — se soutenir pendant toute une année, pendant huit années peut-être, par la seule pensée de faire bonne figure au catalogue ; travailler jusqu'au surmenage pour dépasser

tel rival ambitieux — c'est toujours le rival qui est ambitieux : soi-même on n'est poussé que par une généreuse émulation — quitter un collège ou redoubler une classe quand l'ennemi occupe des positions inexpugnables, parce qu'il vaut mieux être le premier dans une bicoque que le second à Rome ; user, pour se maintenir ou pour arriver, de moyens plus ou moins légitimes, de procédés plus ou moins honorables, couvrir jalousement sa feuille de son coude pendant une composition, afin que le voisin ne puisse succomber à la tentation de vous emprunter quelque chose, le renvoyer, s'il vous mendie un petit mot, avec les airs de la fourmi renvoyant la cigale, enfin, appliquer largement ce principe si charitable : chacun pour soi et Dieu pour tous.

Et si quelque professeur doutait encore de l'efficacité des distinctions, qu'il observe de geste rageur avec lequel l'élève mécontent de sa note froisse et déchire le travail qu'on lui rend.

On fait parfois d'amusantes constatations. Un professeur que je connais beaucoup, me citait le cas d'un étudiant qui paraissait vivre sur les hauteurs sublimes, où « le chamois broute en paix » et, de là-haut, regarder avec un détachement suprême les négligeables contingences de cette pauvre vie. Or, il se trouva qu'un bulletin ne réalisait pas ses *légitimes* espérances. Et voilà ce philosophe si détaché du monde qui décharge sa vertueuse indignation sur son bulletin, qui n'en pouvait mais, le pauvre, et le réduit en tout menus fragments. Puis, comme il avait négligé de faire voir d'abord ce document à son père, le voilà condamné à venir, piteusement, en demander un autre à son professeur « pour le montrer à papa ».

Non ! non ! ne croyez pas que les philosophes dédaignent ce pauvre monde autant qu'ils veulent bien le dire, ne pensez pas surtout que les notes et distinctions ne

soient pas un excellent moyen d'entretenir l'émulation.

Il n'y a qu'une légère difficulté : ce moyen est efficace à miracle, mais il a le tort d'être basé sur l'amour-propre, qu'on ne regarde pas généralement comme une vertu, et de tendre assez directement à le développer. Il n'est pas besoin d'une longue expérience pédagogique pour remarquer qu'il donne au caractère quelque chose d'étroit et d'égoïste et qu'il conduit très souvent à de ridicules mesquineries, parfois même à de révoltantes bassesses.

Mais après tout, dit-on, il faut prendre la nature comme elle est. L'ambition est dans la nature et l'amour-propre aussi ; pourquoi ne chercherait-on pas à utiliser ces instincts ?

Sans doute, l'amour-propre est dans la nature ; il y prend même parfois une bien large place. Mais je vois d'autres instincts dans la nature et je ne pense pas qu'il soit d'un sage éducateur de les développer tous indistinctement.

Je dois reconnaître qu'en général on est moins cynique, et un peu plus clairvoyant ; on se rend compte que l'emploi des distinctions honorifiques présente quelques inconvénients.

Mais le professeur est là pour empêcher l'émulation, la *généreuse* émulation de dégénérer en rivalité jalouse.

C'est-à-dire que pendant huit années vous flattez, vous caresserez, vous cultiverez l'amour-propre d'un enfant ou d'un jeune homme, en lui rappelant sans cesse, au moins tacitement, qu'il doit travailler pour remporter un prix, pour dépasser ses rivaux, pour avoir une bonne place au catalogue et vous pensez qu'ensuite il suffira d'un mot, ou même d'un discours pour empêcher l'amour-propre de prendre un développement excessif ?

Vous pensez que l'étudiant qui aura travaillé pendant toute sa jeunesse pour des vues si étroitement intéressées, arrivera ensuite à travailler de façon généreuse et

désintéressée ? Non, vous le savez bien, on ne joue pas impunément avec un poison aussi subtil que l'amour-propre, et quand il a pénétré notre organisme moral, il devient impossible de l'éliminer. Vous donnerez au jeune homme une apparente modestie, qui est la pire forme de l'orgueil, et il pourra arriver à tromper son monde et à se tromper lui-même à ce jeu, mais vous ne déracinerez pas l'amour-propre implanté dans un jeune cœur, par votre dangereux moyen d'émulation. Il peut y avoir des exceptions, je sais qu'il y en a, et j'en suis bien aise, mais je ne pense pas qu'on doive en faire honneur aux procédés que vous patronnez.

Vous voulez récompenser l'effort, et c'est très bien. Mais, en réalité, est-ce l'effort que vous récompensez ? Bien des lauréats n'ont pas plus travaillé, souvent, que leurs condisciples, et ceux-ci, pourtant, n'ont pas la moindre feuille de laurier, ne sont peut-être pas même promus. Vous voyez que c'est le succès, le talent que vous couronnez et non pas le travail ni l'effort. Si donc, vous tenez absolument aux distinctions, comme vous avez tout l'air d'y tenir, et si vous voulez être raisonnables, accordez-les, ces distinctions, au travail sérieux et persévérant, et non pas au talent facile et léger qui ne dépend pas de celui qui en est doué.

Un étudiant, fût-il une cruche, et une cruche sans anse qu'on ne sait par quel côté prendre, s'il a travaillé plus que ses condisciples, c'est lui qu'il faut couronner ; vous pouvez, vous devez ensuite l'écartier comme incapable, mais vous devez d'abord lui donner son fagot de lauriers. Et c'est le contraire que vous faites : ce *bos suetus aratro*, vous le classez bon dernier — pour récompenser sa bonne volonté — mais vous le laissez paisiblement poursuivre le cours de ses études.

Et ne me parlez pas de la satisfaction de l'élève peu doué, mais travailleur, constatant, dans l'ancien catalogue,

que, pour une branche au moins, sa note était satisfaisante. Oui, il se trouvait que ces élèves respectablement bornés remportaient assez souvent le prix de calligraphie et voilà qui était de nature à les relever grandement aux yeux de leurs condisciples et du public ! Et eussent-ils même été des forts en thèmes, il n'en restait pas moins officiellement établi que, tout compté, ils étaient de brillantes nullités.

Le catalogue, sous sa forme actuelle sera moins intéressant, dites-vous. C'est incontestable ; s'il est destiné à être un bulletin de statistique ou à satisfaire la curiosité des lecteurs, il faut revenir immédiatement à la forme primitive, mais il n'est pas établi que ce soit là le but du catalogue.

Il nous paraît donc étrange que des pères de famille fassent tant de bruit autour de la motion des prix, et si peu autour de la motion Wettstein, dont la portée est bien autrement considérable. Il conviendrait d'accorder à chaque chose l'importance qui lui revient.

On a relevé aussi, avec une fine ironie, une contradiction flagrante dans la conduite de nos respectables représentants : les grands Messieurs courent après les distinctions et n'en veulent pas pour leurs enfants.

Mais, alors, vous pensez qu'un éducateur, parent ou précepteur, ne peut reprendre son élève que sur les points où il n'a pas failli lui-même ? Et si un père s'est servi pour arriver, de moyens dangereux ou coupables, il n'aura pas le droit d'en interdire l'usage à son fils ? Ou bien ne pourra-t-il lui faire la leçon que sur les défauts dont il s'est lui-même parfaitement corrigé ? Vous avouerez qu'à ce compte l'éducation devient singulièrement difficile et il n'est que fort peu de gens qui puissent s'en charger encore.

Il est des Messieurs, en habit noir et haut de forme, austères et graves, — en apparence — comme le devoir

et comme le capitaine Bravida, qui courent, vous le savez, non seulement après les distinctions, et vous ne trouvez pas mauvais qu'ils ne permettent pas à leurs fils de marcher sur leurs traces. S'ils se conduisent mal, ils ont tort ; mais ils ont parfaitement raison de vouloir que leurs fils se conduisent mieux qu'eux.

Après tout, que l'on accorde des distinctions à un homme fait, je n'y vois pas grand inconvénient ; l'homme fait n'est plus en éducation, il doit savoir, si on l'a bien formé, distinguer la vertu de la récompense qu'on lui accorde. Tant pis pour l'homme fait qui se laisse prendre au brillant des distinctions et qui ne travaille que pour les obtenir ; mais, de grâce, n'allons pas donner au jeune homme que nous devons *élever*, n'allons pas lui donner, par une éducation dangereuse, les mêmes sentiments terre à terre, et les mêmes idées sottes et mesquines. Et surtout ne nous étonnons pas de voir l'amour-propre si largement épanoui chez nos hommes faits, quand, pendant leurs années d'étude, nous avons travaillé sans cesse à le développer.

En somme il y a deux moyens pour obtenir d'un étudiant le travail qu'il peut fournir : flatter son amour-propre ou réveiller sa conscience. L'un des éducateurs répète à son élève sous toutes les formes expresses et tautiques : « Travaille et tu obtiendras une distinction ». L'autre lui dit plus simplement : « Tu as reçu des talents, ton devoir est de les mettre en valeur. Travaille dans la mesure de tes forces. Après cela, tu seras le premier, peut-être, et peut-être le dernier, mais cela importe peu, l'essentiel est que tu aies fait ton devoir d'homme et surtout de chrétien ».

On préférera l'un ou l'autre procédé, et l'on fera appel à l'amour-propre, ou à la conscience selon qu'on accorde plus d'importance à l'instruction ou à l'éducation. Je conviens du reste sans peine qu'on stimule plus facilement

un jeune homme en chatouillant son amour-propre qu'en essayant de réveiller en lui le sentiment du devoir. Pourtant, dans plusieurs collèges très florissants, on a, depuis plusieurs années, supprimé les prix et la publicité des notes au catalogue, et l'on s'en trouve fort bien, si bien qu'on n'est nullement tenté de revenir à l'ancien ordre de choses. Pourquoi ne pourrait-on pas obtenir des jeunes gens, chez nous, ce qu'on en obtient dans d'autres collèges ?

Pour moi, Dieu me garde d'estimer peu le progrès intellectuel des élèves qui me sont confiés. J'ose dire que j'ai à cœur autant que personne d'en faire des jeunes gens à l'esprit ouvert et capables de tout comprendre ; mais je tiens beaucoup plus encore à en faire des hommes de caractère droit, sincère, aussi généreux et désintéressés que possible. Et si pour faciliter un peu le progrès intellectuel il faut s'exposer à faire gauchir le caractère, je n'hésite pas un instant et c'est le progrès intellectuel que je sacrifierai toujours à la formation du caractère.

Je voudrais oser espérer que cette discussion fera voir que la motion des prix, si légèrement appuyée, si légèrement combattue, mériterait au moins l'honneur d'une discussion sérieuse. On finirait peut-être par s'apercevoir que, de toutes les réformes qu'on nous propose, ou qu'on nous impose, si c'est la plus combattue, ce n'est sûrement pas la moins acceptable.

Mais je suis bien sûr que le résultat le plus clair de cet exposé sincère sera de m'attirer l'excommunication des deux églises dissidentes. Qu'importe ! il me restera la satisfaction d'avoir exprimé franchement mon opinion, et pour les coups qui pourraient s'en suivre, comme je les ai vu venir de loin, on me permettra de ne pas trop m'en émouvoir.